



COMITÉ DIRECTEUR LANA

Compte-rendu de la réunion du 4 février 2017

Libourne, maison des associations

Présents (20) : Daniel Arcuset, Président

Yoan Cabriol, Christian Charpentier, Georges Couteau, Hélène Denechau, Jacqueline Dolosor, Éric Fradin, Patrick Gaumondie, Marilyn Georgel, Françoise Jeante, Joël Jollit, Nicole Lassignardie, Antoine Lavabre,, Alain Magne, René Meyer, Gérard Pajot, Éric Raul, Pierre-Yves Viallard, Daniel Viaud, Yves Vignau

Excusés (11) : Jean-Marie Balaire (*pouvoir à Christian Charpentier*), Nadia Bali-Abdou (*pouvoir à Éric Fradin*), Nicole Duclos (*pouvoir à Joël Jollit*), Marie-Claude Durranc (*pouvoir à René Meyer*), Samuel Edimo Madiba (*pouvoir à Antoine Lavabre*), Marie-Anne Gorichon-Dias (*pouvoir à Éric Raul*), Maïté Lafourcade (*pouvoir à Jacqueline Dolosor*), Philippe Lafourcade (*pouvoir à Hélène Denechau*), Martine Laval (*pouvoir à Georges Couteau*), Martine Prévost (*pouvoir à Patrick Gaumondie*), Jean-Pierre Rouquier (*pouvoir à Daniel Arcuset*)

Assistent (4) : Bernard Mossant CTS (représentant DTR). Alain Gouguet (Président Comité Départemental 17), Alain Devaux (Président Comité Départemental 86), Richard Nathalie (Présidente Comité Départemental 47)

Invités excusés : Alain Rinjonneau (Président CRCHS), Pascal Simandoux (Président Comité Départemental 19), Hélène Haslay (Présidente CR Marche), Alain Limouzin (Président CRAM), Francis Eyheramouno (Président CRJ), Yves Orlianges (Président CR Finances ; Président Comité Départemental 23), Sébastien Peyen (Président CHSA), Pascal Brosseau (Président Comité Départemental 79), Bernard Maes (Président Comité Départemental 87)

Début de la séance (9h45) ; Fin de la séance (13h28)

Le Président accueille les membres présents, fait part des excusés et des pouvoirs, propose un tour de table afin que chacun se présente.

1- INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Le Président accueille les membres présents à ce comité directeur plénier et les remercie tout particulièrement d'avoir pu faire le déplacement d'un long trajet pour certains, dans des conditions météorologiques peu favorables mais moindres que craintes ; en indiquant les raisons du maintien de la tenue de ce comité directeur (échéances statutaires et calendaires : préparation du CD du 11/03 et de l'AG du 01/04). Il fait part des excusés et des pouvoirs attribués par ceux-ci.

Il fait part de sa décision, d'hier vendredi 03/02 en milieu d'après-midi, « d'annulation » des compétitions de ce weekend : ½ finales des Championnats de France de Cross-Country à Cognac (05/02) et des Championnats Régionaux des Lancers Longs à Libourne (04/02) suite respectivement à un arrêté préfectoral et à un arrêté municipal.

Tous les clubs ont été immédiatement informés (courriels et site LANA).

Après échanges et débat, les membres du comité directeur chargent la CSO d'étudier les possibilités de report de ces championnats, respectivement aux 12 et 11 février avec les prescriptions suivantes :

- L'utilité de préserver les constitutions des équipes départementales de Cross-Country du Challenge LANA MM/MF, en supprimant le 1000m du programme des championnats LANA en salle minimales du 12/02 au stadium de Bordeaux-Lac.
- Nécessité d'avoir des opérateurs Logica experts des « transferts des données du système lecture des puces à Logica » (Alain Gouguet et Philippe Lafourcade étant mobilisés sur les Championnats de France jeunes en salle à Nantes). Contacts à prendre d'urgence à cet effet.

Le cahier des charges des ½ finales de Championnats de France devra comporter la nécessité d'avoir deux équipes Logica disponibles pour faire face à des imprévus.

- Nécessité que d'ici mercredi 08/02, voire même mardi 07/02, tous les clubs soient bien informés des mesures prises (courriels et site LANA).

2- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 3 DÉCEMBRE 2016

Les additifs et correctifs au projet de compte rendu diffusé aux membres présents le 03/12 ont été pris en compte.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres du comité directeur.

Alain Gouguet (Président du Comité 17) fait remarquer que lors de l'AG LANA du 19/11, l'élection des délégués de clubs a été entachée par une mauvaise présentation de la liste de candidats, mal lisible à la projection de celle-ci et qu'il n'a relevé mention de cela dans aucun PV.

Le Président indique qu'effectivement l'affichage était mal lisible à l'écran mais que l'organisation de cette Assemblée Générale aurait dû prévoir une distribution de la liste des candidats (observée à la veille au soir) à l'accueil de chaque délégué de club. Le problème étant aussi que les textes prévoient la possibilité de candidatures jusqu'à l'heure du début de l'Assemblée générale... Ce qui ne simplifie rien.

3- INFORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR SUR LES TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ DE FUSION

Travaux très lourds et très denses pour chacune des entités et des élus en charge. 80% du travail a été réalisé depuis le 19/11. Tout devrait être réalisé dans les prochains jours et en tout état de cause à la fin du mois, dont transferts des fonds à la LANA, cartes grises des véhicules, bail locaux et conventions diverses, fiches de postes des salariés LANA et avenants aux contrats de travail (chaque salarié LANA des territoires Limousin-Périgord et Poitou-Charentes sera reçu individuellement les 15 et 16 février sur son lieu de travail par le Président et le Trésorier Général, en présence du vice-Président chargé du territoire concerné et du vice-Président délégué résidant).

4- INFORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR SUR LES COMPOSITIONS DES COMMISSIONS

La composition de chaque commission a été diffusée avec la convocation à cette réunion du comité directeur à tous les membres.

Le Président félicite tous les présidents des commissions d'avoir pu tenir le délai requis de transmission de la composition de leur commission (04/12 au 04/01), permettant ainsi au bureau exécutif des les valider le 09/01 après intervention de chacun d'eux pour en faire la présentation (cf. PV bureau du 09/01).

À noter :

- La démission pour des raisons personnelles et familiales, de Nadia Bali-Abdou des deux commissions où elle était prévue pour siéger (Accès à la Performance et au Haut Niveau, Handisports et Sport Adapté).
- L'ajout à la CR Marche de M. Gaston Lévêque qui en est le référent territorial du Poitou-Charentes.

La liste des référents territoriaux (Commission Sportive et d'Organisation Régionale, Commission Régionale des Jeunes, Commission des Officiels Techniques Régionale, Commission Régionale de l'Athlétisme Santé Loisir, Commission Régionale de Marche, Commission Régionale de l'Athlétisme Masters, Commission Communication et Partenariats, Commission Handisport et Sports Adaptés, Commission Formation Régionale) est quasiment complète. À pourvoir pour certains territoires en CRJ, CRAM, CCP, CHSA, CFR.

Certaines commissions ont déjà tenu une réunion : CRCHS, COTR, CRAM, Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut Niveau.

Sont programmées des réunions de la CHSA et CCP.

Les territoires 40/47/64, Limousin-Périgord (PV reçu) et Poitou-Charentes (PV à recevoir) ont tenu un Conseil Territorial.

Le Comité d'Organisation Local des Championnats de France a tenu une réunion le 24/01 à la demande du Président Ligue.

Le jury est constitué. Le nombre de bénévoles nécessaires est pourvu. Tout est en place.

Comme l'ont indiqué Éric Fradin et le Président : « Il n'y a plus qu'à ».

Information du Comité Directeur sur les dirigeants LANA membres d'une Commission Fédérale :

CSO : Alain Gouguet et Philippe Lafourcade (Groupes de travail spécifiques)

CN de l'ATHLÉTISME Santé Loisirs : Martine Prévost, Présidente

Comité des Équipements Sportifs : Christian Charpentier, Président et référent sur la LANA

CN des Finances et du Budget : Éric Raul

CNCHS : Alain Father

CNDC : Marie-Christine Henry

CN de l'ATHLÉTISME Masters : Jean-Yves Prévost

CN Médicale : Martine Prévost

Comité Prévention Anti Dopage : Joël Jollit

Commission Disciplinaire 1^{ère} instance : Joël Jollit

Groupe de travail Jeunes Dirigeants : Laura Ricci

Les Présidents des Commissions régionales CSO, CR des Jeunes, CR Marche, Commission Formation Régionale, CR de l'ATHLÉTISME Masters sont membres à ce titre de ces Commissions Nationales constituées en réunions « plénières/Nationales » selon besoins.

Le Président indique qu'il est, quant à lui, 1^{er} vice-Président Délégué :

- Chargé du 1^{er} engagement sur la « Gouvernance » du projet fédéral
- Chargé de la coordination et suivi de la mise en œuvre du projet fédéral 2016/2020 et du projet de développement 2017/2021 (après bilan de réalisation de celui de 2013/2017)
- Membre la commission d'appel d'offres
- Président du groupe « Calendrier »

5- COMPOSITION DE LA DTR ET DE L'ETR. INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EN COURS POUR LE PAT 2017 ET SURSON BUDGET

Les membres du comité directeur ont reçu tous les documents relatifs aux travaux menés par les CTS au sein de la DTR.

Bernard Mossant, coordonnateur de l'ETR, indique la mise en place, à la demande du Président, d'une Direction Technique Régionale (DTR) composée des 5 CTS et des 4 salariés « Techniciens Sportifs » (Michaël Bournazeix, Michel Lembicz, Paul Nieto, et Caroline Rougetet).

Il précise que les travaux au sein de la DTR liés aux missions des CTS et à la mise en place d'un Plan d'Actions Techniques LANA se feront en « collégialité », sachant qu'in-fine les décideurs seront, si nécessité, les CTS pour propositions au Bureau et au Comité Directeur LANA.

Ce, sans préjudice des missions Ministérielles (DRDJSCSVA) et Fédérales des CTS, ajoute le Président.

Interventions de Yoan Cabirol, s'étonnant du faible nombre d'athlètes, à priori, retenus pour les stages LANA (plus de 100 concernés et 40 retenus) et qu'il n'y ait pas de stages de territoires programmés avec implication des CTS.

Gérard Pajot demande quels sont les critères pour être sur les listes du Suivi Régional LANA.

Bernard Mossant indique qu'en cette année transitoire il manque de lisibilité, mais que le budget (encore en préparation) tient compte de la réalité des présences dans les stages et donc pas de la totalité des effectifs concernés.

Il précise que les CTS sont missionnés sur la LANA et non par territoire. La base de référence pour être sur les listes étant la qualification aux championnats de France Jeunes.

149 jeunes concernés donc, indique Yoan Cabirol.

Le Président rappelle les notes et circulaires ministérielles de fin 2016 concernant le traité de fusion des ligues, qui précisent qu'un copier-coller de la situation antérieure des ligues était exclu ; il en va ainsi des missions des CTS sur l'ensemble du territoire LANA ; mais qu'il pouvait par contre y avoir une organisation territoriale sportive permettant l'organisation de compétitions, de formations et de stages d'athlètes à l'initiative des territoires.

Ceci signifie que les 4 territoires sont tout à fait à même de mettre en place des stages d'athlètes d'un niveau médian « LANA-Départemental » avec leurs propres ressources humaines locales (bénévoles et salariées). Stages pris en charge financièrement par la LANA en complément des contributions des clubs et des stagiaires. Cela a déjà été prévu en Poitou-Charentes (dont par exemple stages interdépartementaux à budget équilibré sans part LANA).

Trois types de liste de 3 niveaux donc : LANA-Territoire-Département.

Il termine en indiquant qu'il faut différencier la base d'élaboration du budget prévisionnel des stages athlètes du nombre total des athlètes concernés ; chacun de ceux-ci ayant faculté de pouvoir en bénéficier et constituent donc la « cible » des stages LANA.

Gérard Pajot prend acte et souhaite que le travail soit aussi engagé pour préparer 2018 dans de bonnes conditions.

Bernard Mossant termine en précisant qu'il y a aussi un travail important à effectuer et déjà en cours sur l'organisation du suivi des athlètes Génération 2020 (moins de 21 ans) et Génération 2024 (moins de 16 ans).

René Meyer juge qu'il y a un besoin urgent d'un référent Lancers en LANA et que cela pourrait constituer un objectif prioritaire.

6- PROJET DE CIRCULAIRE FINANCIÈRE 2017

Projet diffusé à tous les membres avec la convocation.

6.1- INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES DÉPLACEMENTS

Le bureau exécutif a indiqué deux options d'indemnisation des frais de déplacement en véhicule personnel (cf. PV du 09/01) du fait de différence à ce sujet sur les 3 ex Ligues dont pour l'ex LAA des taux différents entre bénévoles (0,26€) et CTS (0,30€) :

- option une / avec un taux de 0,26€ du km sans plafond km
- option deux / avec un taux de 0,30€ jusqu'à 500 km puis 0,15€ à partir du 501^{ème} km

Après échanges et débats entre les différents points de vue, le Président fait procéder à un vote à bulletin secret :

Option une = 26 voix / Option deux = 5 voix

6.1- INDEMNITÉS JURY ET AUTRES TARIFS

Nombreuses interventions et débat riche de propositions.

Rappel est fait par le Président que les éléments constitutifs de ce projet de circulaire financière LANA, présenté selon le format plus adapté de l'ex LAA, même si imparfait, ont été adoptés en mai 2016 (sauf tarifs Plan Actions Techniques et Pôles ou CER) par le Groupe mandaté ALPC (représentatif des 3 ex Ligues) (en Groupe de travail et en groupe plénier) comme l'avaient été ceux des tarifs des quotes-parts licences 2016/2017 et avec le même temps consacré.

René Meyer souhaite qu'un chiffrage du coût puisse être établi.

Antoine Lavabre fait valoir que ce n'est pas sur les indemnités de Juges et des Jury fournis par les clubs qu'il faut faire des économies.

Éric Fradin indique qu'Yves Orlianges et Dominique Lionard ont travaillé par courriel et téléphone sur la circulaire financière et transmis leurs conclusions.

Alain Magne et Yoan Cabirol expriment leur désaccord sur le tarif unique généralisé de 120€ pour le droit d'entrée dans les Pôles et centres d'entraînements « régionaux » alors que tout était gratuit en Ligue du Limousin.

Suite à une question de Bernard Mossant « comment faisiez-vous pour financer les dépenses ? » et à la réponse donnée, il s'avère que des informations et un état des lieux sont à communiquer dès que possible à ce sujet.

Éric Raul, vice-Président délégué LANA, constate que la mise en œuvre de la fusion des 3 ex-Ligues fait apparaître 3 cultures différentes dont il faut tenir compte, et que même si l'on doit converger à terme vers des modalités communes, l'on ne peut se baser essentiellement sur la culture d'une seule ligue pour construire la nouvelle note financière LANA. Il souhaite que soit mieux prise en compte la réalité des pratiques des territoires qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Il ressort de ces échanges :

- que le format de la circulaire devra être retravaillé pour une meilleure lisibilité

- qu'il faut différencier les montants des indemnités des Jury qui doivent arriver 1h à 2h avant le début des compétitions (15€ par jour : Logica-Chrono Électrique-Directeur Technique-Directeur de réunion-Juges Arbitres) de ceux des autres juges (10€ par jour pour juge régional et 5€ par jour pour juge départemental ?) pour incitation au passage au niveau 2 Régional et Fédéral.

Après avoir rappelé que la commission des finances avait reçu cette 3^{ème} mouture de projet de circulaire financière ainsi que les deux précédentes courant janvier et qu'il fallait louer les travaux effectués par échanges courriels et téléphoniques dans l'urgence par la commission (synthèse de ceux-ci parvenus au Président le jeudi 02/02 tard en soirée et donc non diffusé aux membres du CD), le Président indique :

- que la décision à ce sujet devra être prise par le Comité Directeur du 11/03
- qu'en conséquence, la commission devra faire ses propositions pour le 04/03 au plus tard et si possible avant afin d'être diffusées aux membres du Comité Directeur du 11/03
- que la commission pourra faire une proposition d'un nouveau format de présentation
- qu'en ce qui concerne les tarifs du Plan d'Actions Techniques, vu l'urgence liée à la mise en place des stages, il demande aux membres du Comité Directeur de faire confiance aux CTS de par l'expérience qui est la leur en ce qui concerne ces tarifs de participation des clubs par stagiaires Athlètes ou formation d'Entraîneurs (si contribution OPCA, le coût induit pour le club sera de 0€ formation professionnelle, si conditions réunies pour le stagiaire)
- que le montant du droit d'entrée en Pôle ou CER sera à adopter au comité directeur de mai puisque cela concernera la rentrée de septembre 2017.

7- NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

La proposition qui avait été envisagée lors du comité directeur du 03/12 n'est pas réalisable car le commissaire aux comptes ne peut pas appartenir au même cabinet que notre expert comptable.

Mme La commissaire aux comptes du Comité de Gironde sera contactée.

Antoine Lavabre indique qu'elle donne entière satisfaction et qu'elle sait aussi donner des conseils très utiles.

8- BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 ET INFORMATIONS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Président tient à souligner auprès des membres du comité directeur le travail important lourd et complexe (nombreuses dizaines d'heures de travail) qu'a réalisé notre Trésorier Jean-Pierre Rouquier pour pouvoir transmettre le dossier de demande de subvention au Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine dans les temps (pour le 30 décembre !). Qu'il en soit remercié.

Ce dossier a été finalisé en commun et a pris en compte par agrégation exhaustive des budgets et des actions 2016 des 3 ex-Ligues.

8.1- BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Ceci signifie que le budget prévisionnel ne peut pas être présenté en analytique et est donc peu lisible « politiquement ». Il pourra l'être pour 2018 après un an de vécu et de gestion LANA.

Il respecte néanmoins les principes de tout budget prévisionnel : « Annualité, Unicité, Sincérité ».

Suite à une question de Christian Charpentier, le Président précise que les principaux éléments chiffrés qu'il donne ne sont présentés aux membres du Comité Directeur que pour information, ceux-ci étant encore à même d'être l'objet de quelques ajustements.

Le document final, envoyé préalablement, sera présenté au comité directeur du 11 mars et soumis au vote de l'AG du 01/04.

La commission des Finances en sera préalablement destinataire avec retour d'un avis pour le 04/03 au plus tard, lequel sera communiqué aux membres du comité directeur.

8.2- INFORMATIONS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Éric Raul et Yoan Cabirol font part du montant de 25 000 € pour le budget CRCHS (Courses Hors stades) que percevait la Ligue du Limousin du Conseil Régional et s'interrogent sur ce qu'il en sera pour 2017.

Joël Jollit rappelle que des assurances avaient été données à ce sujet par la Direction des sports de Poitiers.

Le Président rappelle qu'il a été reçu avec Jean-Pierre Rouquier par Marc Le Mercier, Directeur des sports du Conseil Régional, et que ces sujets ont été abordés sans pour autant avoir des assurances sur la pérennisation des montants des subventions même s'il y a une volonté de continuité... Ce dossier spécifique fait partie du dossier de demande de subvention transmis le 30/12.

Dossier de demande de subvention pour le fonctionnement des structures Pôle et aides aux athlètes en attente de réception du Conseil Régional.

Pas d'information pour le CNDS (réunion annoncée pour mars...).

8.3- TROIS SUJETS SOUMIS AUX MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

8.3.1- COMPÉTITION INTERNATIONALE DE MARCHÉ EN MAI 2017 AU MAROC ET MATCH INTERLIGUES CA

Depuis près de 10 ans, la LAA envoyait une délégation à cette compétition de marche au Maroc. Ne restait à la charge de la Ligue que les frais de transports (1/3 familles-1/3 clubs-1/3 ligue).

Accord de principe du comité directeur sous réserve que l'équipe représentant la LANA soit représentative d'un bon niveau de performances.

Les CTS en relation avec la commission marche sont chargés de donner les éléments d'informations à ce sujet au comité directeur pour décision lors de sa réunion du 11/03.

Le match interligues cadets aurait lieu après les championnats de France C/J, donc en juillet.

Joël Jollit est mandaté par le comité directeur pour contacter les autres ligues concernées et avoir toutes informations utiles pour le prochain comité directeur du 11/03.

8.3.2- DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIÈRE DU COLLÈGE SAINT-ANDRÉ DE BORDEAUX AU TITRE DE LA SSE

Il s'agit essentiellement d'une SSE « activité Perche » qui avait été l'objet en 2007 d'un avis favorable à sa création, sachant néanmoins que les créations de SSE sont du ressort des établissements scolaires.

Une convention entre la LAA et le Collège aurait été signée en ??? (Le document reçu par le Président à sa demande n'est ni daté ni signé)

Bernard Mossant indique que la section « alimente le Bordeaux Athlé » mais que très peu des jeunes de la SSE sont licenciés FFA ou se licencient FFA et note que l'enseignant ne s'est jamais investi et n'a jamais souhaité s'investir dans l'ETR.

Avis très réservé de sa part.

Alain Gouguet cite l'exemple de la section locale du Collège René Caille à Saintes, où son club prend en charge certains frais... Qu'en sera-t-il ?

Le Président précise qu'il a aussi demandé l'avis :

- de Patricia Taillard, chargée du suivi G24 (La LANA compte 5 SSE de type « Collège ». Patricia Taillard fera parvenir un état des lieux des SSE collèges dès que possible)
- et de Thierry Vigneron

Et qu'il a répondu à cette demande par un accord de principe conditionné par la mise en place d'un plan de cohérence Départemental et Régional sur ces SSE.

À son avis, ce type d'aide doit s'inscrire dans un processus global pour toutes les SSE de Collège pour lesquelles les Comités Départementaux sont plus concernés que la Ligue qui s'appuie quant à elle sur les SSE/SSR de Lycées dans le cadre des Pré-Filières.

8.3.3- DEMANDE DU BORDEAUX ATHLÉ D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA LANA

Le Président fait lecture du courrier du Président du Bordeaux Athlé en date du 28/12 reçue le 11/01, de demande à la LANA d'une aide financière au Bordeaux Athlé d'un montant de 2000 € pour financer le coût de la mutation de Teddy Tamgho (16 000€).

Il fait, sans autre commentaire, procéder à un vote à bulletins secrets.

Résultats du vote : 26 contre et 5 pour.

Le Président est chargé de communiquer au Président du Bordeaux Athlé la décision du comité directeur.

9- PREMIERS ENSEIGNEMENTS À TIRER DES COMPÉTITIONS HIVERNALES

Une réunion de la CSO est programmée le 17/02 au stadium de Bordeaux-Lac.
Un premier bilan sera établi avant une réunion plénière.

Bernard Mossant indique qu'il a sollicité ses collègues pour faire part des points de dysfonctionnements au cours de cette saison hivernale et des améliorations nécessaires.

Le Président signale aux membres du comité directeur des comportements inacceptables de dirigeants ou d'entraîneurs vis-à-vis des officiels et en particulier des starters lorsqu'ils sont en désaccord avec la décision prise... Il rappelle que le droit à réclamation et à appel est un processus à respecter... Mais qu'il n'est pas à confondre avec certains comportements de contestations passibles de sanctions immédiates lors de la compétition par les Juges Arbitres en charge.

Georges Couteau abonde dans le même sens.

La CSR pourrait avoir un rôle de rappel à l'ordre des intéressés ou de conciliation...

Pour les ½ Finales de Cross-Country, un cahier des charges de l'organisation a été élaboré par le Président et Philippe Lafourcade, Président CSO, à partir de celui existant (très incomplet).

Il a été signé par ce dernier et par Patrick Bergeaud, organisateur à Cognac.

Ce cahier des charges nécessite encore quelques retouches.

La CSO devra s'y pencher pour la saison prochaine.

Bernard Mossant signale que certains Championnats de Territoire en cross-country étaient d'un faible niveau. Pourquoi ne pas regrouper certains territoires à ce niveau de compétition pour faciliter l'adaptation au niveau des ½ finales ?

Le Président juge qu'il faut préserver les résultats et podiums par équipes et individuels par territoire dans une nécessité et un but de développement et de possibilité de promotion, de faire valoir des résultats pour les clubs.

Il s'avère aussi évident que s'il y a trop d'écart de niveaux entre deux territoires, le plus faible sera inexistant dans ces ¼ de finales organisées en commun, d'où l'importance alors de deux classements.

10- COMPÉTITIONS ESTIVALES : ORIENTATIONS DES MODALITÉS DE QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS LANA (U16-CJE-ÉLITE, AUX CHAMPIONNATS INTERCLUBS N2A/B)

Le Président lance le débat :

Le comité directeur doit se positionner sur les « orientations politiques » d'accession aux Championnats LANA Individuels et au deuxième tour Interclubs N2 A/B.

Doit-on, peut-on envisager deux poules N2B ? Nord/Sud, comme déjà évoqué informellement? Des poules par territoire en Excellence-Promotion ?

Alain Gougnet juge qu'avec deux poules N2B « on » tirera vers le bas le niveau N2.

Même avis de Yoan Cabirol indiquant que le 24^{ème} club est à moins de 35 000 pts.

Le Président aborde la question de la date des 17-18 juin à Angoulême pour les Championnats LANA Élite toutes catégories qui fait débat car WE du Bac.

Suite à une intervention de Yoan Cabirol contestant les modalités d'élaboration du calendrier estival, les implantations et rotations de celles-ci, le Président rappelle que le calendrier a été établi lors d'une réunion représentative des 3 ex-Ligues du 16/09/2016 et que ce n'est que très récemment que le sujet a été remis « sur la table », de même que pour les rotations des implantations des Championnats LANA sur les 3 ex-Ligues qui ont été établies lors des travaux du Groupe de travail ALPC en avril/juin 2016 pour préparer le traité de fusion et ses conséquences sur le plan sportif de tout ordre.

Il conclut que la CSO LANA n'est mise en place que depuis le 09/01/2017 et que cette période transitoire ne saurait bien sûr perdurer.

Ainsi propose-t'il de voir s'il est possible d'organiser les Championnats LANA C-J-E-Élite le WE des 10-11 juin si le stade est disponible...

Éric Raul et Joël Jollit sont chargés de prendre contact avec la municipalité d'Angoulême à cet effet.

Concernant les modalités d'accession aux Championnats LANA, pour le président il y a deux options : soit le tout « Élitiste », soit une prise en compte d'un principe de développement de la pratique de compétition et d'accès à la performance.

Il y a aussi une réflexion à avoir pour que ces championnats LANA prennent en compte le champ de confrontation au sein de chaque catégorie d'âge (C-J-E) et permettent la confrontation toutes catégories d'âges en Élite (ou finales Élite).

Gérard Pajot propose que les règles qui seront décidées le soient pour toute l'Olympiade.

La CSO du 17/02 devra formuler ses propositions au prochain comité directeur.

11- DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS DU BUREAU EXÉCUTIF ET DU COMITÉ DIRECTEUR

Bureau Exécutif : lundi (18h à la MRS Talence) 20/03 ; 10/04 ; 15/05

Comité Directeur : samedi (de 14h à 18h à Libourne ou MRS de Talence) 11/03 (et non 04/03) ; 27/05

12- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS LANA

Rappel de la date de cette Assemblée Générale LANA : 1^{er} avril (de 12h30 à 18h) à l'I.U.T d'Angoulême (16).

Joël Jollit indique que celle-ci sera précédée (de 10h à 12h) d'une AG des clubs du « territoire Poitou-Charentes » pour présenter le compte financier 2016 de l'ex-Ligue et la remise des récompenses Fédérales et Régionales 2016.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale adopté :

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
- Rapport de la commission de Vérification des Pouvoirs
- Approbation du compte rendu de l'AG du 19/11/2016
- Intervention du Président
- Rapport moral et d'activités de la période du 19/11/2016 au 31/03/2017, dont information sur la réalisation et déclinaison du Traité de fusion
- Situations comptables et financières au 31/12/2016 des 3 ex-Ligues (arrêt des comptes/bilans)
- Budget prévisionnel LANA 2017
- Nomination d'un commissaire aux comptes
- Intervention du CTS coordonnateur de la DTR et de l'ETR
- Rapport du vice-Président LANA, Président de la CSO LANA (perspectives estivales 2017 et hivernales 2017/2018)
- Réponses aux questions d'intérêt général transmises par les clubs, adoptées par leur Comité départemental et transmises au siège Ligue par ceux-ci (Art 14.2 des statuts)
- Clôture de l'Assemblée Générale

Patrick Gaumondie demande si l'on peut ajouter à l'ordre du jour un rapport de la CRCHS afin de favoriser la venue des clubs dont l'activité est essentiellement le Hors Stade.

Le Président prendra contact avec le Président de la CRCHS pour trouver un sujet.

Le Président indique qu'il n'a reçu aucune question diverse du ressort du CD avant le 31/01 comme préconisé lors de la convocation du CD ni à la date de ce CD.

René Meyer intervient pour constater que le document "Arrivée/Départ" diffusé par le secrétariat d'Aquitaine depuis 8 ans chaque vendredi aux membres du CD ne l'est plus. Ce tableau Excel listait tous les courriers, mails et documents reçus et envoyés, permettant à chacun de suivre la vie de la Ligue, il était apprécié. René Meyer demande la reprise de sa diffusion.

Le Président indique qu'il n'en voit pas l'utilité puisque les membres du CD reçoivent toutes les informations et documents utiles ou nécessaires à leurs travaux.

Clôture de la réunion à 13h28

Daniel Arcuset
Président

Hélène Denechau
Secrétaire Générale
